

SOCIOLOGIE ET ECONOMIE DE LA FAMILLE

LES BIENS ET LES SERVICES AUTO-PRODUITS
DANS LA CONSOMMATION DES MENAGES.

Communication présentée par Pierre KENDE, Maître de Recherches au
C.N.R.S., Conseiller scientifique du CREDOC.

Colloque CNRS-NSF- Royaumont - 3,6 janvier 1977

Sou1977-2161

Les Biens et services
auto-produits dans la
consommation des ménages.
Colloque CNRS - NSF -
Royaumont - 3-6 janvier 1977 / P.

CREDOC•Bibliothèque



R1 066 (1)

SOCIOLOGIE ET ECONOMIE DE LA FAMILLE

LES BIENS ET SERVICES AUTO-PRODUITS
DANS LA CONSOMMATION DES MENAGES.



*Communication présentée par Pierre KENDE, Maître de Recherches au
Centre National de la Recherche Scientifique.
Conseiller scientifique du CREDOC.*

Colloque CNRS - NSF - Royaumont - 3 au 6 janvier 1977

LES BIENS ET SERVICES AUTO-PRODUITS
DANS LA CONSOMMATION DES MENAGES.

Pierre KENDE

Maître de recherches au C.N.R.S.
Conseiller scientifique du CREDOC.

INTRODUCTION

1 - Ma contribution cherche à éclaircir les problèmes conceptuels de l'évaluation de la production domestique. Elle se fonde sur l'expérience d'une enquête pilote menée en 1974-1975 dans la région parisienne auprès d'une soixantaine de familles de type standard (couples avec deux à quatre enfants d'âge scolaire). Je signale d'emblée que le champ d'étude de cette enquête a été plus vaste que le sujet dont nous débattons lors de cette table ronde. En effet, l'enquête avait pour objectif d'élaborer des mesures de ce que j'appelle la "consommation réelle" des ménages, concept qui recouvre "l'ensemble des ressources socialement valorisées qu'une cellule de consommateurs met à son service pendant une période déterminée" (1). En proposant un concept axé sur l'appropriation effective des biens et services économiquement valorisables ("effective" s'oppose ici à "juridique"), il m'a semblé possible de jeter les bases d'une comptabilité réaliste des niveaux de vie. L'autoproduction des familles fait partie de l'agrégat C.R.T. (2) mais n'en constitue bien entendu qu'une fraction, variable selon les ménages. Le présent rapport expose les résultats auxquels je suis arrivé à propos de la production domestique. L'exposé des résultats - qui fera l'objet des sections 12 à 15 - est cependant précédé de quelques éclaircissements et considérations méthodologiques.

(1) Cf. Pierre KENDE : "Vers une évaluation de la consommation réelle des ménages" Consommation n°2, 1975, pages 7 à 44.

(2) Dans la suite de ce texte certaines expressions récurrentes seront évoquées par les signes suivants :

- . CR - "Consommation Réelle" selon la définition donnée plus haut.
- . CRT - "Consommation Réelle Totale".
- . PD - "Production Domestique", c'est-à-dire les biens et services autoconsommés au sein des cellules familiales.
- . VA - "Valeur Ajoutée" au sens des comptes nationaux.
- . VA_d - "Valeur Ajoutée" créée dans la cellule domestique.

2 - L'évaluation de PD pose un problème analogue - mais non identique - à celui que les économistes sont obligés d'affronter à propos de la "production des administrations". Dans les deux cas, des services sont rendus sans être vendus. Si bien qu'il manque pour l'évaluation un élément crucial : le prix "d'acceptation". En ce qui concerne les services publics, on connaît cependant leur coût budgétaire dont on peut penser, à tort ou à raison, qu'il est en quelque sorte consenti par la collectivité. A tout le moins on connaît le coût effectif de l'input nécessaire à la production desdits services ; ce coût n'est pas quelconque puisque l'achat des éléments de l'input passe par le marché. Il ne se passe rien de semblable dans le cas de la PD : puisque les facteurs sont fournis, sauf exception, par la cellule domestique, la mesure même des coûts reste en l'occurrence inconnue ou du moins incertaine.

Il existe un autre parallélisme entre la PD et la production des administrations : la nécessité de se donner une délimitation à l'intérieur des deux champs d'activité. Certes, on peut appeler "production" tout ce que font les agents civils et militaires de l'Etat, mais dans une optique plus particulièrement économique il n'est pas évident que toute activité des administrations crée une plus-value s'ajoutant à la consommation ou à l'investissement de la nation. Cette réserve prend tout son sens quand on s'intéresse à la CRT des particuliers : ce que l'on cherche alors à comptabiliser n'est certainement pas l'ensemble des frais généraux de l'Etat mais ce qui parmi les dépenses budgétaires permet de produire des biens et services finaux disponibles d'une façon ou d'une autre à la consommation privative des citoyens (3). Dans le cas de la PD, le problème est analogue : toutes les activités au sein du ménage ne sont pas forcément créatrices d'une plus value économique. Il est facile de citer des faits discutables : le déplacement des individus, par exemple, peut-il être dit "productif" au sens économique du terme ? Produisons-nous un service économiquement valorisable quand nous lisons un livre, écoutons la radio ou regardons la télévision ? Passer deux heures devant le guichet de la Sécurité Sociale peut, certes, être indispensable pour encaisser une partie du revenu familial mais s'agit-il pendant ce temps-là de créer une plus-value économique ? Ce sont-là quelques exemples de l'affectation

(3) C'est ainsi que les travaux du CREDOC ont estimé, pour l'année 1969, à 88 milliards de francs les compléments qu'il convient d'ajouter à la consommation des ménages français si l'on tient compte des services fournis par les administrations (subventions des prix et autres invisibilités comprises) alors que le total des frais de fonctionnement de l'Etat et des autres administrations était de 161 milliards de francs pour cette même année (prestations sociales non comprises).

tantôt nécessaire tantôt agréable du temps disponible intra-domestique sans qu'il soit possible de parler - sans excès de langage - d'affectations productives. Il semble bien qu'avant de passer à l'évaluation des services domestiques de valeur économique incontestable, il faut analyser l'utilisation du temps au sein des foyers pour distinguer les affectations "productives" de celles qui ne le sont pas. C'est en ce sens que s'impose une bonne délimitation de la PD.

DEFINITION DE LA PRODUCTION DOMESTIQUE

- 3 - HAWRYLYSHYN définit l'autoproduction du ménage (housework) comme suit (4) : "the value of economic services produced by household members (i.e. conceptually market-replaceable services)".

C'est l'explication entre parenthèses qui contient l'essentiel. Si je me réfère à cet auteur c'est parce qu'il exprime d'une façon particulièrement concise le principe limitatif qui s'impose. Partant de l'idée générale et banale que la PD est ce que les membres du ménage ajoutent eux-mêmes à leur consommation de biens et services, je suis arrivé moi-même à la conclusion que la délimitation des services pris en considération ne peut se faire que par référence au marché (5). En effet, dans une optique purement anthropologique ou philosophique, tout ce que fait un individu répond à une quelconque nécessité et possède donc une certaine "utilité" ne serait-ce qu'au sens tautologique. La difficulté consiste à préciser ce qui, parmi les activités du ménage, peut être considéré comme économiquement utile, soit au sens conventionnel du terme (échangeable) soit dans un autre sens qui resterait cependant à préciser. Voici ma démarche :

"Pour tracer une frontière, il faut revenir aux fondements de la démarche économique. Font partie du champ de l'économiquement utile toutes ressources et tous services qui, le cas échéant, peuvent donner lieu à un dédommagement (que ce soit en espèces ou sous forme de troc). C'est dans ce sens que des activités domestiques comme la préparation des mets ou la ré-

(4) Oli HAWRYLYSHYN : "The Value of Household services : a Survey of Empirical Estimates". The Review of Income et Wealth, série XXII n°2, juin 1976, pages 101 à 131. La définition citée ci-haut se trouve en page 129.

(5) Cf. P. KENDE article cité. Les problèmes de définition sont abordés en pages 17, 22, 29-30 et 41-42. A la page 22 il est précisé que la PD comprend "les services rendus par un ménage à un autre à titre d'assistance gratuite ou quasi-gratuite".

paration d'un fer à repasser peuvent être regardées comme productives. Elles sont appréciées et le cas échéant rémunérées. Tel n'est pas le cas de ce qui relève du don de la personnalité (aimer son prochain, divertir ses convives...) quoi que ce soient là des actes indispensables à la vie (...). Un service est économique lorsqu'il peut être rendu par quiconque ou, en d'autres termes, lorsqu'il présente le caractère de l'interchangeabilité (le contraire de l'unique). D'où la nécessité et la possibilité de compenser l'effort, l'ingéniosité ou l'assiduité requis à sa production par un dédommagement non moins "impersonnel".

"Tout ce qui s'accompagne d'un désagrément ou d'une perte de temps n'est pas pour autant un acte de "production". C'est ainsi qu'on s'abstiendra d'imputer une valeur ajoutée, domestique ou non, à l'acte qui consiste à se rendre à son lieu de travail ou encore au temps que les individus affectent à leurs études. (...). Quant au transport, il est clair qu'il ne constitue un service que dans le cas où on transporte quelqu'un d'autre. En revanche l'auto-transport ne peut être troqué contre quelque autre service que ce soit ; le considérer comme une valeur ajoutée à la CRT du ménage serait majorer cette dernière d'une façon totalement fictive" (6).

Pour résumer la solution que j'ai adoptée fait appel au double critère de l'impersonnalité du service et du dédommagement. Une activité est considérée comme productive lorsqu'elle pourrait être effectuée à la place de celui qui l'effectue (ou au bénéfice de ce dernier) par n'importe qui d'autre et que ce remplaçant pourrait prétendre à un dédommagement au cas où il serait une personne extérieure au foyer considéré. Du coup l'activité est "improductive" chaque fois qu'une telle substitution n'est pas concevable (exemple : études, jeux, exercices) ou que le service relevant du don de la personnalité ne peut donner lieu à aucun dédommagement de caractère rétributif (amour maternel). A partir de cette définition on peut dresser une liste limitative des activités "productives" des ménages. C'est d'ailleurs effectivement sur la base d'une telle délimitation que notre enquête pilote a procédé à des évaluations. La liste exhaustive des activités classées comme productives est donnée dans l'annexe 1.

(6) Cf. P. KENDE, article cité, pages 29-30.

4 - Il va de soi qu'en adoptant une telle définition de l'économique on s'écarte quelque peu des conventions qui président aux comptabilités habituelles. Pour des raisons qui sont - me semble-t-il - plus techniques qu'idéologiques les comptes économiques habituels restent fortement attachés à une réalité qui se caractérise par des échanges à accompagnement monétaire. Peut-on légitimer une définition de la production qui s'étend aussi bien à des actes "gratuits", c'est-à-dire monétairement non accompagnés ? Je pense que oui : il suffit d'admettre que les frontières de l'échange ne sont pas arrêtées une fois pour toutes, qu'elles dépendent des arrangements institutionnels qui peuvent se modifier.

Dans le vocabulaire économique le terme "consommation" se confond avec les achats des ménages. Mais on peut aussi définir la consommation par référence au concept "d'utilisation effective". De la nutrition à la formation de l'homme en passant par la protection de la santé, tout acte de consommation vise à s'approprier d'une fraction des ressources mises en service par la production afin d'en faire usage à des fins personnelles (même une utilisation "collective" se décompose en participations individuelles), peu importe lesquelles exactement. Ce qui compte, c'est que l'acte d'utilisation détruit, annule, amoindrit ou use une "ressource" qui peut, selon le cas, être un bien final, un labour personnel ou une mixture des deux (un service composite). Dans une optique étroitement monétaire, seuls ont la qualité de "ressources" les produits qui procèdent d'un acte rémunéré. Dans une optique élargie, on considèrera comme "ressources" tout ce qui est ou pourrait être - ^{avec} un autre arrangement institutionnel - le produit du travail rémunéré.

Dans cette optique élargie le produit final PF d'une communauté est créé concurremment par trois types d'agents : les entreprises industrielles et commerciales (secteur marchand "m"), les administrations publiques et privées (secteur non lucratif "p"), et les unités domestiques ("d") :

$$PF = VA_m + VA_p + VA_d$$

La caractéristique de VA_d est d'être composée de biens et services qui, théoriquement, pourraient être remplacés par les produits des deux autres secteurs. Il n'y a pas de différence de nature entre les trois types de VA : ils n'englobent que des biens et services économiquement valorisables.

METHODE D'EVALUATION DE VA_d.

5 - Comment évaluer des activités qui, tout en étant susceptibles d'être remplacées par des services extérieurs, ont pour caractéristique d'être auto-consommées ? Comme le constate HAWRYLYSHYN (7) il y a trois méthodes praticables, trois en tout cas qui aient été pratiquées jusqu'à présent.

- a) La valeur des heures de travail fournies par chaque membre du ménage est déterminée par référence au taux salarial que ces mêmes personnes pourraient obtenir sur le marché (wage equals opportunity cost of time = W.O.C.T.).
- b) Tous les travaux du foyer sont évalués au taux salarial d'un domestique à temps plein (market alternative, housekeeper cost = M.A.H.C.).
- c) Chaque activité domestique est évaluée au taux de rémunération qui lui est propre compte tenu des prix du marché (market alternative, individual function cost = M.A.I.F.C.).

Pour notre part nous avons résolument rejeté la méthode WOCT en constatant qu'elle ne peut conduire qu'à des évaluations absurdes. En effet, dans l'optique du bénéfice réel crée - qui est la nôtre - la performance du cuisinier du dimanche ne saurait être chiffrée qu'en comparaison avec celle d'un cuisinier professionnel ; elle n'a rien à voir avec la rémunération ordinaire de l'amateur en question (en effet, pourquoi le plat cuisiné par un ingénieur serait-il plus précieux que celui mijoté par un ouvrier ?).

La méthode MAHC est sûrement raisonnable en cas d'évaluation macro-économique où la seule variable observée à propos des ménages est le temps de travail que leurs différents membres affectent aux tâches domestiques. Mais au cas où l'on dispose de données plus différenciées relatives à l'emploi du temps domestique, la méthode MAIFC^{est} préférable à MAHC.

En règle générale nous avons donc adopté la méthode "c" à cette réserve près que, pour le produit de certaines activités mécanisées, nous avons envisagé une évaluation complémentaire par référence aux prix d'un service

(7) Cf. HAWRYLYSHYN, article cité pages 102-103.

marchand comparable (exemple : la production des machines à laver peut être calculée en fonction du prix du kilogramme de linge blanchi dans le commerce).

LES POSSIBILITES D'ELARGISSEMENT DE VA_d

6 - Une fois qu'on a admis qu'il existe un secteur domestique qui, concurremment avec les autres secteurs productifs, crée des utilités consommables, on est en droit de se demander si VA_d provient exclusivement du travail fourni par les membres du foyer. Le ménage n'est pas seulement un chantier. Il est aussi un cadre de vie composé d'un espace habitable et meublé par un nombre plus ou moins grand de biens durables. Dans l'optique habituelle, la consommation de l'espace habité est identifiée avec le loyer (réel ou fictif) y afférent, et celle des biens durables est évaluée à leur prix d'achat. Par convention la consommation biens durables s'effectue pour des comptes nationaux dans l'année même de leur acquisition.

Or si le ménage est un lieu de production, comme l'affirme toute une tradition nouvelle de la science économique, il convient d'attacher beaucoup d'attention à l'exploitation des éléments qui constituent le cadre de vie (à leur combinaison, mise en valeur etc) et non seulement au coût auquel ces éléments ont été acquis par les ménages. Au sein du foyer comme dans l'entreprise, le produit fini n'est pas nécessairement identique à la somme des éléments qui le composent.

Le problème d'évaluation ne se présente pas de la même manière pour les activités domestiques et pour l'exploitation du patrimoine physique occupé. Dans le cas des activités, le produit final est généralement un service qui n'a pas d'autre composante, sauf exception, que le travail qu'on y a investi. Dans le cas des espaces occupés, le produit final est un cadre plus ou moins confortable et plaisant dont il s'agit de déterminer la valeur de service. Il va de soi que cette valeur n'est pas créée dans sa totalité par le ménage puisqu'elle comporte des éléments qui ont été fournis par les autres secteurs de l'économie. Dans une optique de valeur ajoutée il convient de retrancher de la VA_d toutes ces fournitures venues d'ailleurs en les assimilant à des consommations intermédiaires. Il y a une difficulté supplémentaire. Conceptuellement VA_d ne peut être que la valeur que, par l'agencement approprié des éléments qui constituent son cadre de vie, le

ménage ajoute lui-même à ceux-ci. Or, comme chacun sait, la valeur de service d'un espace habité - pour autant qu'il est mesurable par un loyer - dépend aussi de facteurs exogènes comme par exemple sa localisation.

Afin de poursuivre notre réflexion avec le maximum de clarté il est donc nécessaire de diviser la VA_d en deux composantes : la VA imputable aux activités productives traitées dans la sections précédente (que nous noterons VA_{d1}) et la VA imputable au cadre de vie, c'est-à-dire le logement et les espaces qui le prolongent ainsi que tous les objets durables qui s'y trouvent réunis pour l'usage récréatif (8) ; cette VA complémentaire sera notée VA_{d2}

$$VA_d = VA_{d1} + VA_{d2}$$

- 7 - Comment évaluer ce deuxième terme ? Prenons un foyer qui possède m objets durables (dont éventuellement le logement lui-même) et qui en outre loue pour s'en servir n objets durables (dont éventuellement le logement). La valeur du cadre ainsi composé est K , sa valeur d'usage annuelle - sa valeur de service - est λK .

Conceptuellement λK et le montant du loyer qu'une autre famille, de composition identique et appartenant en gros au même milieu culturel, accepterait de payer pour cet espace meublé et équipé. (Il va de soi que la détermination de ce montant est à peine possible en pratique, les transactions sur les meublés étant trop peu fréquentes pour se produire dans les conditions fixées). Plus précisément, λ est le taux usuel des loyers et c'est en réalité K qui reste à déterminer.

A supposer maintenant que K soit quantifié d'une façon acceptable, la valeur ajoutée du cadre (VA_{d2}) se détermine comme la différence entre λK et les coûts effectués par le ménage pour créer l'ensemble K :

$$VA_{d2} = \lambda K - \left[\sum^m \alpha p_p + \sum^n \beta q_1 \right]$$

(8) Et non pour l'usage productif : tout ce qui est outillage est déjà compris dans les évaluations de VA_{d1} .

avec α pour le taux d'amortissement financier des objets ou espaces possédés, p pour le prix d'acquisition unitaire de ces mêmes items, q pour la quantité possédée (q_p) ou louée (q_l) des objets et espaces en question, β enfin pour les taux de location par unité.

En principe VA_{d2} peut avoir une valeur positive, négative ou nulle. En cela elle est différente de VA_{d1} qui est forcément >0 à partir du moment où il y a activité de ménage. (Seul un célibataire entièrement "logé nourri, blanchi" pourrait mener une vie sans activité ménagère aucune).

Il convient cependant de reconnaître que la détermination de VA_{d2} en conformité avec le principe posé ci-dessus n'est pas possible dans la pratique pour la raison déjà indiquée : la connaissance des K supposerait qu'il y ait un prix de marché correct pour toutes les catégories concevables d'habitations entièrement meublées et équipées, ce qui est loin d'être le cas. Sans parler du fait que d'habiter dans un cadre constitué par autrui est probablement moins satisfaisant, toute chose égale par ailleurs, que de loger dans l'ambiance du cadre hérité ou constitué par soi-même. On pourrait exprimer cela par la formule :

$$K > K'$$

où K représente le "chez soi" authentique et K' le cadre de vie constitué par les soins d'un autre. Si ce raisonnement est exact, un marché de location aussi parfait soit-il ne peut indiquer que les $\lambda K'$ mais non les λK .

- 8 - Dans la réalité, le marché ne peut fournir que l'échelle des locations vides. A partir de celle-ci il est à la fois possible et souhaitable de calculer la valeur locative théorique des résidences principales : soit pour évaluer la VA créée par les logements occupés par leur propriétaire, soit pour substituer cette valeur aux loyers réels (notamment pour le cas où ces derniers seraient faussés par les diverses réglementations et/ou les imperfections du marché). Il est donc proposé de disséquer VA_{d2} encore en deux parties : VA_{d21} pour la valeur ajoutée du logement et VA_{d22} pour le service rendu par le reste de l'équipement récréatif.

VA_{d21} peut s'évaluer comme la différence entre la valeur locative théoriquement correcte d'un espace occupé (compte tenu de la grille des loyers que dégage le marché des locations non règlementées, ou mieux encore le marché des ventes de logements) et des coûts financiers effectivement supportés par le ménage pour se maintenir dans ce lieu (9). Mais quid de VA_{d22} ?

Le fait est qu'en l'état actuel le seul élément d'évaluation disponible est encore le coût financier direct (locations) ou indirect (possessions) des objets utilisés. Le coût indirect n'est bien entendu rien d'autre que le coût d'acquisition réparti dans le temps au moyen d'un tableau d'amortissement constitué par référence soit à l'usure physique de l'objet considéré soit à son taux de dépréciation (10). Le seul progrès que cette méthode apporte par rapport aux comptes habituels de la consommation des ménages et d'y introduire une vision des stocks. La variation des stocks détenu par les ménages mérite en effet d'être analysée distinctement de celle des achats d'équipements neufs. Mais il va de soi que cette "vision des stocks" pour utile qu'elle soit ne nous renseigne en rien sur le service réel que le ménage retire de son stock de durables. Les valeurs de service imputées aux différents objets en fonction de leur usure ou de leur dépréciation sont, pour la durée totale d'utilisation, rigoureusement identiques au coût total d'acquisition et d'entretien (du moins en moyenne, si la base des calculs est correcte). Autrement dit il n'est pas question de faire apparaître par ce calcul la moindre valeur ajoutée positive ou négative dont on pourrait affirmer qu'elle est le fait du ménage. En conclusion VA_{d22} n'existe pas. Et comme on l'a déjà remarqué, VA_{d21} prise en elle-même est davantage l'expression d'une rente de situation que la mesure d'une valeur ajoutée qui serait créée par le savoir faire des ménages.

L'UTILISATION DES RESULTATS.

- 9 - L'évaluation de la production domestique peut intéresser l'économiste à plusieurs titres :
- pour effectuer à l'aide de PD des corrections dans les agrégats habituels de la production et de la consommation nationales ;

(9) Sur ce point voir l'article cité en note (1), pp. 24-25.

(10) Sur ce point voir l'article cité en note (1), pp. 30-32.

- pour effectuer des comparaisons plus réalistes du niveau de vie des différentes catégories de ménages ;
- pour effectuer des comparaisons internationales en terme de consommation réelle (et non seulement en terme de consommation marchande).

Pour autant que l'ambition est macro-économique, l'évaluation de l'agrégat des services domestiques constitue une pièce d'information utile en elle-même. Mais si l'ambition est d'évaluer le niveau de vie des ménages c'est-à-dire de procéder à des comparaisons entre différentes catégories de ménages, les résultats de l'élargissement ne sont pas sans soulever un problème.

- 10 - En toute rigueur, CRT n'est pas encore un indicateur de niveau de vie. Il le devient au moment où on fait intervenir le temps d'activité que le ménage moyen doit dépenser pour se procurer le volume des ressources comprises dans CRT. C'est ainsi qu'on calculera :

$$\frac{\text{CRT}}{H_{(p+d)}}$$

indiquant le rendement de chaque heure d'activité professionnelle (p) ou domestique (d) en termes de CRT. Cet indicateur pourrait d'ailleurs être mis en parallèle avec un taux de salaire $W/H(p)$ représentatif quant à lui du rendement monétaire net des heures d'activité professionnelle.

La pondération de CRT par les heures d'activité s'impose pour des raisons qui concernent l'essence même du bien-être. Prenons le cas d'un ménage qui a une employée de maison. Celle-ci lui rend des services que même avec les comptes CR on évalue par référence à un barème salarial. Imaginons maintenant que notre ménage congédie son employée et se charge lui-même de tous les travaux effectués jusque là par celle-ci. Dans les comptes CR, tous les services domestiques garderont leur valeur précédente mais, de plus, le ménage aura à sa disposition l'équivalent monétaire des gages de l'employée, montant qu'il pourrait affecter à d'autres services courants (par exemple culturels). CRT sera donc plus grande que dans la situation antérieure. Elle le sera grâce à l'effort productif supplémentaire du ménage. Le compte n'est donc pas absurde, mais pour faire bonne mesure, il sera nécessaire de tenir compte de l'effort additionnel consenti par le ménage.

Les implications du raisonnement précédent vont d'ailleurs loin. Le rapport CRT/H consiste en effet à attribuer un bien-être supérieur à celui qui obtient un même volume de ressources avec un temps d'occupation moindre. Un taux Y/H irait dans le même sens : entre deux titulaires de revenus identiques, le mieux-être est du côté de celui qui travaille le moins. Avec ce taux, on retrouve une vérité première que les statistiques du bien-être social ont parfois tendance à oublier.

- 11 - Il me semble que la méthode simple proposée ici résout dans une large mesure le débat mené entre économistes au sujet de la valeur comparable des loisirs. On se souvient que, dans leur célèbre tentative pour améliorer la comptabilité du bien-être, NORDHAUS et TOBIN ont cru pouvoir imputer aux heures de loisir une valeur monétaire directement intégrable à la MEW ("Measure of economic welfare") qui est une sorte de PNB corrigé (11). Lors de la discussion de leurs calculs E.F. DENISON et d'autres critiques leur ont fait remarquer le caractère problématique de cette imputation sans toutefois contester l'optique selon laquelle les loisirs ont une valeur comparable aux biens et services achetés sur le marché.

Pour ma part j'y vois une confusion qui n'aide en rien nos efforts empiriques visant à cerner le bien-être. Pour se présenter correctement le problème des loisirs il faut commencer par reconnaître que les peines dégagées par les individus pour gagner des revenus ou pour produire des services auto-consommés ne se situent pas sur le même axe que l'échelle qui nous permet de mesurer la valeur de service des biens consommés. Ce n'est pas dire qu'il n'y a pas de rapport entre les deux mesures, seulement ce rapport est plus compliqué que l'additivité posée dans les calculs de NORDHAUS et TOBIN. En réalité, les heures de loisir ne s'ajoutent pas à la quantité des "utilités disponibles" : elles en conditionnent la prise en possession effective. Le rapport linéaire suggéré dans la formule ci-dessus est peut-être simplificateur mais il est incontestable que la valeur de service des ressources utilisées par un individu augmente avec l'accroissement du temps dont ce même individu dispose pour sa consommation. Si un tel travaille vingt quatre heures sur vingt quatre (sommeil excepté), il n'a littéralement pas le temps pour "consommer". A l'opposé celui qui n'a pas à bouger son petit doigt pour vivre peut affecter tout son temps à faire

(11) W.D. NORDHAUS et J. TOBIN : Is Growth Obsolete ? (in Milton MOSS : The Measurement of Economic and Social Performance. Columbia Univ. Press, New-York 1973).

usage des biens dont il a le contrôle : il n'en est séparé qu'en raison des contraintes physiologiques. Si on laisse de côté les enfants en bas âge, les grands malades, ainsi que les situations correspondant à un principe pur mais peu fréquentes de nos jours et sous nos cieux (le bagnard absolu, la grande dame totalement oisive), tous les individus se trouvent bien entendu entre ces deux extrêmes : selon les cas, ils ont un temps plus ou moins long à bloquer avant d'être en mesure de consommer. Ce temps bloqué (contraint, non libre) n'est pas forcément productif; si l'on voulait être conséquent jusqu'au bout, il faudrait y inclure toutes les pertes de temps (déplacements obligatoires, courses administratives, files d'attente, etc...) que la vie quotidienne impose aux individus. Si je ne l'ai pas fait dans la formule proposée en section 10, c'était d'une part pour simplifier et, d'autre part, parce que la prise en compte des pertes de temps administratives, etc, n'est pas spécifiquement liée à la comptabilisation de la PD.

Pour me résumer : tout dépend de l'optique dans laquelle on analyse le bien-être. Si on ne s'intéresse qu'à la quantité des ressources réelles créées (et/ou mises à la disposition des individus), une bonne évaluation de VA_d suffit en elle-même. Si on étend l'investigation aux coûts humains auxquels ces ressources ont été produites, il convient de pondérer le montant des ressources consommées par les heures d'activités productives. Si, enfin, on s'inquiète des faux-frais de l'organisation sociale, des temps morts - et mornes - qui s'intercalent entre la production et les consommations, il est nécessaire de procéder à un comptage exhaustif de tout ce qui rogne sur le temps de consommation proprement dit pour pondérer le CRT des individus par un indice vraiment représentatif du temps libre dont ils disposent (12). Il n'est pas dans les ambitions du présent exposé d'aborder ce sujet à fond.

(12) Les enquêtes sur les budgets-temps fournissent un matériau ample pour cette réflexion. Il faut cependant s'en servir à bon escient. Ainsi, comme chacun sait, les frontières entre "loisir" et "temps obligé" sont souvent floues. Le temps de tout déplacement n'est pas perdu pour l'individu-consommateur, certaines activités "productives" s'accompagnent d'un agrément positif etc. Voici quelques raisons supplémentaires en faveur de notre indicateur simplifié $CRT/H_{(p,d)}$.

PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE NOTRE ENQUETE.

12 - Les renseignements fournis par les soixante familles coopérant à l'enquête expérimentale de l'année 1974/1975 nous ont permis d'évaluer (en heures par mois) le temps que les différents membres de ces familles avaient l'habitude de passer (pendant les périodes où ils se trouvaient à leur résidence principale) aux activités domestiques. La liste de ces activités est donnée dans l'annexe 1. On trouve le résultat de ce comptage dans les colonnes 2 à 5 du tableau I.

Pour des raisons analytiques, on donne séparément des résultats pour les familles où la mère reste au foyer et pour celles (nettement moins nombreuses) où elle est professionnellement active ne serait-ce qu'à temps partiel. Les heures sont évaluées pour l'année entière, compte tenu d'un coefficient de présence au domicile habituel (10,4 mois en moyenne). Elles sont calculées distinctement pour l'époux, l'épouse et les enfants avant d'être totalisées (colonne 5) pour tous les membres du ménage. Les activités sont groupées selon leur finalité fonctionnelle, la nomenclature des fonctions - fort classique - ayant été déterminée dans l'optique de la "consommation réelle". Rappelons que le tableau n'indique que les activités considérées comme "productives", ainsi faut-il lire au titre des loisirs (ligne 4) "activités nécessaires à la production de certains loisirs" et ne pas les confondre avec les heures de loisir dont disposent nos familles (heures que nous avons mesurées par ailleurs au titre des activités non productives).

Les résultats d'ensemble (qu'on lit dans les lignes 8 et 9 de chacune des trois parties du tableau I, colonnes 2 à 5) font apparaître, comme on pouvait s'y attendre, une forte prépondérance de l'épouse dans la production domestique. En termes d'heures de prestation, la mère de famille y participe à 84% quand elle reste au foyer et à 73% quand elle est active à l'extérieur, la participation des enfants se limitant à peu de chose et celle des époux, respectivement à 13 ou à 24% du temps domestique total de la famille (selon que la femme est active à l'extérieur ou non).

En ce qui concerne le temps d'activité domestique des adultes, nos résultats concordent assez bien avec les indications d'autres enquêtes françaises

réalisées depuis une décennie. Voici en effet quelques données comparables (13)

	Heures par jour		
	Femmes au foyer	Femmes actives	Hommes mariés actifs avec enfants
Enquête internationale 1966 (six villes de province)	9.2	5.3	1.3
Enquête INSEE, Paris 1967	8.0	4.8	1.8
Enquête CNAF-CREDOC 1971 (famille allocataires, France entière)	8.0	3.9 (a)	-
Notre enquête (Paris et ban- lieue, 1974)	8.3	5.5	1.4
(a) Femmes actives avec 3 ou 4 enfants.			

13 - Contrairement aux autres enquêtes citées, l'objectif principal de la nôtre n'a pas été de déterminer la durée des activités domestiques mais d'en tirer des renseignements en vue d'arriver à des estimations de la valeur économique de ces activités. Dans les résultats qui sont présentés ici, seule la méthode M.A.I.F.C. (cf. supra la section 5) est employée pour chiffrer la valeur ajoutée du travail domestique.

Chaque activité a été donc considérée séparément pour recevoir un tarif horaire qui tenait compte des rémunérations habituelles de l'année 1974 en région parisienne. Ces tarifs ont varié de 45 francs (travaux de peinture) à 3 francs (garde d'enfant), ce dernier tarif - qui peut sembler trop bas - ayant été tiré du prix de la journée d'une nourrice gardant les enfants chez elle. Le tarif le plus fréquemment employé était de 10 francs, soit le salaire horaire d'une femme de ménage.

(13) La comparabilité de ces données n'est pas totale. Notre nomenclature d'activités n'a pas été exactement la même que celle des trois autres enquêtes. (Pour ces dernières, les heures indiquées dans le tableau comprennent le ménage, les courses et le temps consacré aux enfants). Les données de l'enquête CNAF ici citées portent sur des familles avec 2 enfants ou plus tandis que celles des enquêtes 1966 et 1967 ont trait aux femmes et hommes mariés avec enfants quel que soit le nombre de ces derniers. Rappelons enfin que dans notre enquête, le nombre des enfants varie entre 2 et 4.

Sources : Enquête 1966 et 1967 : Collections de l'INSEE, M-33, pp. 18-19.
Enquête CNAF : rapport CREDOC n°4495, pp. 62 et 103.

La plupart de ces tarifs - fictifs - pose bien entendu l'épineux problème des impôts, des charges sociales, et des bénéfiques. Si l'heure d'un mécanicien d'automobile est comptée à X francs (34 en l'occurrence) quand la réparation s'effectue au garage, c'est que l'entrepreneur-garagiste tient compte de ses charges fiscales et sociales y compris le coût que représentent pour son entreprises les heures perdues et les jours de congé ; théoriquement, les 34 francs comprennent aussi sa marge brute. Le salaire de la femme de ménage est, certes, calculé d'une façon beaucoup plus fruste et restrictive mais même ce tarif-là doit tenir compte - conformément au principe de "l'alternative du marché" - des charges sociales directes et indirectes de l'employeur. C'est ainsi que l'évaluation rend compte de "l'économie" que le ménage a réalisée en se substituant au travail acheté à l'extérieur. Mais on sent que ce mode de calcul exagère quelque peu la "valeur ajoutée" créée par le ménage : cette dernière comprend notamment des taxes et bénéfiques purement fictifs sans parler des "jours de congés" qui sont incorporés dans le prix du travail sans que ces congés soient réalisés en l'occurrence par quiconque...

Ce paradoxe est insurmontable du fait que la cellule domestique, même quand elle "produit", n'est pas assimilable à l'entreprise. La méthode de calcul adoptée n'a qu'une seule justification : elle permet d'évaluer en termes comparables aux prix du marché, le volume des biens et services créés par la cellule domestique.

Les résultats de cette démarche sont présentés dans les colonnes 6 à 9 des tableaux I et II. Les chiffres représentent la valeur de production annuelle du ménage moyen en francs (fictifs). Le tableau II n'est différent du tableau I que sur un seul point : tous les tarifs de 3 francs ont été ramenés à 10 francs (pour illustrer l'effet d'une telle mesure).

Dans la variante "A" (tableau I) ^{de} nos calculs - dont il convient de souligner bien fort le caractère expérimental et approximatif - la production du ménage moyen est évaluée à 24 200 francs (26 830 francs pour les familles où la femme reste au foyer, et 19 980 francs pour celles où la femme est active à l'extérieur). Dans la variante "B" (tableau II), ces chiffres sont plus élevés de 25% environ. Dans les deux variantes et pour les deux catégories de ménages, la contribution de la mère de famille reste prépondérante même en termes monétaires. Voici en effet, en pourcentage de la production totale du ménage, les parts respectives de l'époux et de l'épouse :

	Part de l'épouse		Part de l'époux	
	A	B	A	B
Sous groupe "femme au foyer"	82.9	81.5	13.3	14.6
Sous groupe "femme active"	71.0	70.9	24.6	25.7
Ensemble des deux groupes	79.9	78.8	16.2	17.4

14 - Que représente cette valeur de production par rapport aux biens et services achetés par nos ménages sur le marché ?

Malheureusement, le budget limité de notre recherche de nous a pas permis d'exploiter dans le détail les renseignements que nous avons recueillis sur les dépenses de nos ménages au cours de l'année de l'enquête. Ayant cependant déterminé leurs revenus monétaires, nous pouvons effectuer quelques comparaisons utiles. Les comparaisons se rapporteront d'abord au ménage moyen.

Pour l'année 1974, le revenu disponible (net d'impôts et de cotisations) de notre ménage moyen a été de 67.100 francs (14). La production domestique représente 36.8% de ce montant (variante A), voire 46% dans la variante B.

En fait, les ménages ne dépensent pas intégralement leur revenu disponible et - compte tenu des données économiques de l'année 1974 et du revenu moyen de nos ménages - on peut admettre qu'ils ont épargné en moyenne 15% de leurs revenus. La valeur moyenne de leurs achats de l'année se ramène alors à 57 000 francs. Telle qu'elle apparaît dans les tableaux I et II, la PD représente respectivement 43 ou 54% de ce montant, c'est-à-dire, grosso-modo la moitié du volume des biens et services marchands acquis par nos familles.

Rappelons-nous cependant que, dans l'optique de la "consommation réelle" il n'est pas correct de jauger la production domestique directement contre la dépense monétaire des ménages. Voici toujours pour le ménage moyen, un calcul sommaire, tiré des résultats de l'enquête, et qui situe un peu plus

(14) Ce chiffre comprend les prestations familiales (4 090 francs en moyenne). Au titre des impôts, on lui a défalqué les contributions locales directement indiquées par les ménages au cours de l'enquête (700 francs en moyenne) ainsi que 1.2 fois le montant de l'impôt sur les revenus que les ménages ont payé en 1973 (montant qu'ils ont également déclaré au début de l'enquête) soit $1.2 \times 3481 = 4177$ francs.

correctement ce que représente la PD dans la consommation réelle totale des ménages (15).

Valeur locative objective de la résidence principale	14 820 F.
Valeur de service des équipements ménagers, de l'ameublement et de tout autre bien durable	12 420 F.
Valeur des services collectifs divisibles effectivement utilisés (estimation provisoire)	9 630 F.
Achat de biens non durables et de services marchands (16)	38 280 F.
Production domestique (variante A)	24 710 F.
(variante B)	30 890 F.
	<hr/>
Total A	99 860 F.
Total B	106 040 F.

Par rapport au total ainsi obtenu, la valeur de la production domestique représente respectivement 24.7 et 29.1%. Selon ces calculs provisoires, à peine deux cinquièmes de la C.R.T. proviennent des achats de l'année et nettement plus qu'un quart du total est constitué par la valeur de service du logement et des biens durables utilisés par les ménages.

Si on analyse ménage par ménage le rapport numérique qui peut exister entre le revenu disponible et le volume de la PD, la représentation graphique (cf. graphique 1) fait apparaître un nuage de points sans régularité aucune, c'est-à-dire une distribution qui semble aléatoire par rapport au niveau du revenu monétaire. Une certaine différenciation apparaît cependant si on oppose le sous-groupe "femme au foyer" au sous-groupe "femme active à l'extérieur". Dans la variante "A" de nos évaluations, la PD moyenne représente 38.5% du revenu disponible moyen du premier sous-groupe et 35% seulement de celui de l'autre groupe. (Dans la variante "B" ces pourcentages sont respectivement 48 et 44.5%). Il est à noter d'autre part que le premier

 (15) Les chiffres cités ici n'ont fait l'objet d'aucune publication jusqu'à présent.

(16) Ce chiffre a été obtenu comme suit :

Revenu disponible moins épargne estimée à 15%, moins loyers effectifs (7 093 f/an) moins achats de biens durables (11 627 f).

Production domestique
(10^3 F)

[56470] → ⊙

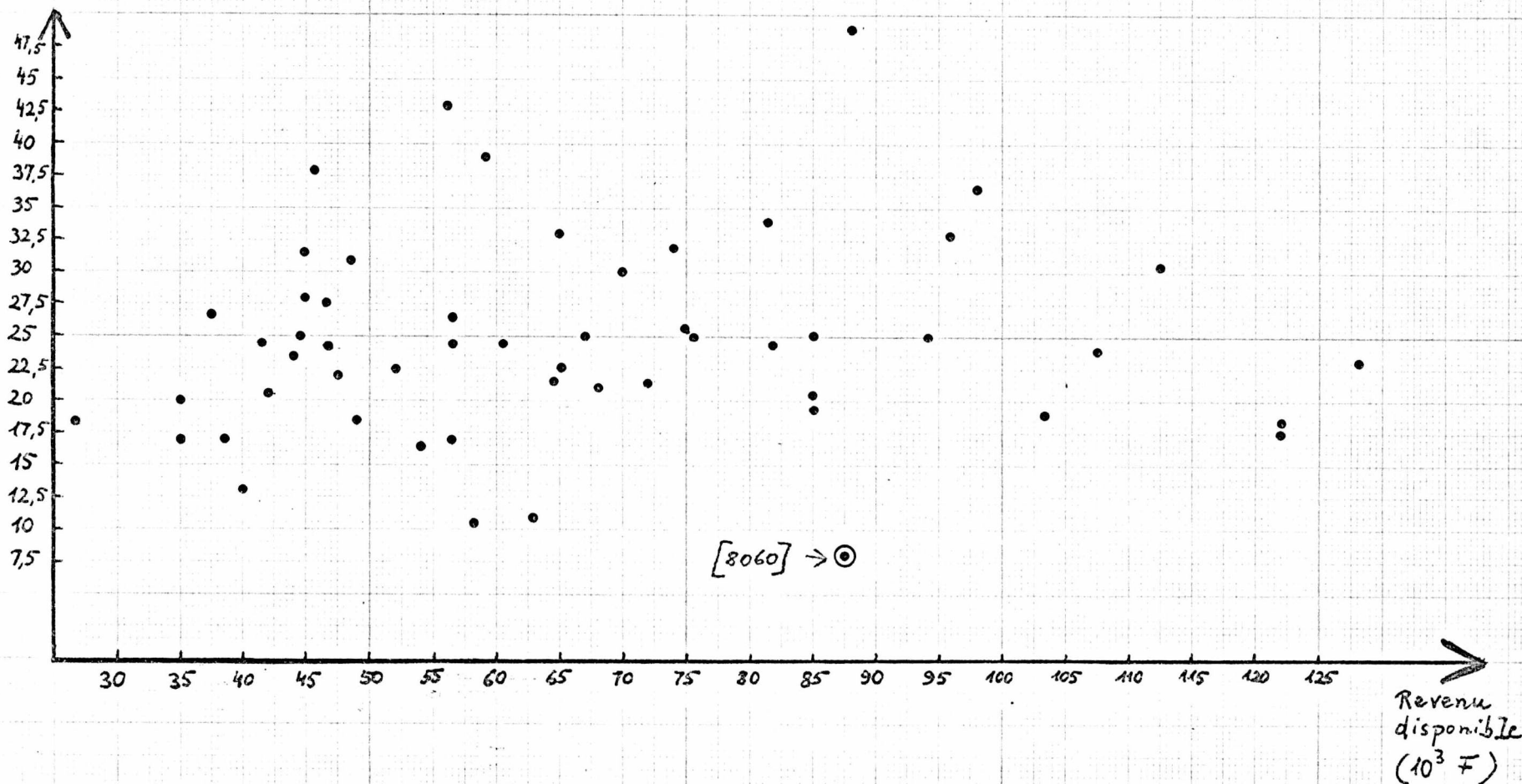


Fig. 1

La distribution de la PD (var. A¹)
en fonction du montant du revenu disponible

sous-groupe se compose de familles dont les revenus monétaires sont en moyenne supérieurs de 20 à 25% de ceux du deuxième sous-groupe (71 250 f. contre 57 830) (17). Ce qui permet de supposer qu'en termes de niveau de vie, les familles du premier groupe sont sur tous les plans "gagnantes" sur celles du second groupe : la production domestique, au lieu d'atténuer les différences de revenu, tendrait plutôt à les accentuer.

Il mérite d'être noté que la prise en compte des services rendus par le patrimoine physique des ménages (valeur locative objective de la résidence principale plus amortissement des biens durables détenus) va dans le même sens. La valeur économique de ces services a en effet, représenté pour le groupe plus opulent environ 42% de son revenu disponible annuel moyen, contre 32% pour le groupe économiquement plus faible ("femme active à l'extérieur"). De ce côté encore, la différence des revenus se trouve accentuée.

- 15 - Analysée par fonction, la structure de la PD est très nettement différente de la structure habituelle des dépenses monétaires des ménages. Malheureusement, les difficultés techniques déjà notées m'empêchent d'utiliser les données budgétaires des familles que nous avons enquêtées. On peut cependant se référer aux budgets de consommation mis en évidence par les enquêtes annuelles de l'INSEE (18)

-
- (17) On s'explique cette différence en faisant le raisonnement suivant : si la mère de famille reste au foyer c'est souvent - toute chose égale d'ailleurs - parce que les revenus du ménage sont déjà suffisamment larges même sans apport salarial ou professionnel de la femme. En fait, la faiblesse numérique de notre échantillon nous dispense de chercher trop d'explication à cette différence.
- (18) La dernière enquête de l'INSEE en ce domaine remonte à 1972. On sait cependant que la structure des budgets de ménages se caractérisent par une grande stabilité.

Voici ce que donne cette mise en parallèle :

	Structure de la PD évaluée en francs fictifs de 1974		Structure des dépenses de consommation d'une famille composée d'un couple + 2 enfants (1972 - INSEE)
	"A"	"B"	
1. Alimentation	37.0	34.8	32.1
2. Habitation	28.0	22.4	16.5
3. Habillement	2.3	1.8	10.1
4. Hygiène et soins	2.6	4.6	7.8
5. Loisirs et culture	16.0	23.3	8.6
6. Education	13.6	12.7	2.3
7. Transports	0.5	0.4	14.8
8. Divers	-	-	7.8
Total	100.0	100.0	100.0

Source : Colonnes A et B : voir tableau I et II.
Chiffres INSEE : collection M 48, pp. 152 à 155.

Si le domaine alimentaire occupe une place très comparable dans les activités domestiques et dans le budget monétaire, il en va différemment pour toutes les autres fonctions. Alors que le budget monétaire se répartit d'une façon assez équilibrée entre les fonctions 2, 3, 4, 5, 7 et 8 (à l'exclusion notable de l'éducation dont les véritables dépenses sont à la charge de la collectivité), l'activité domestique autre qu'alimentaire est concentrée sur trois fonctions dont l'éducation.

Il va de soi que cette structure n'est qu'indicative et qu'il serait abusif d'en tirer des conclusions de caractère général. Il est néanmoins certain que même avec une enquête aussi modeste que la nôtre on a pu obtenir quelques éclairages nouveaux sur la nature et le volume des services créés au sein des foyers.

Tableau I

DUREE ET VALEUR QUASI-MONETAIRE
DES ACTIVITES DOMESTIQUES "PRODUCTIVES"

- Variante "A" -

a) Femme restant au foyer (40 ménages)

Fonction	Nombre d'heures par an				Valeur (francs par an)			
	EPOUX	EPOUSE	ENFANTS	PENAGE ENSEMBLE	EPOUX	EPOUSE	ENFANTS	PENAGE ENSEMBLE
1 HABITATION	75,00	555,34	22,89	653,23	1280,90	5716,55	326,39	7323,84
2 HYGIENE ET SOINS	12,43	141,33	3,81	157,56	37,28	673,27	11,43	721,98
3 ALIMENTATION	63,93	1038,71	24,89	1127,54	435,26	8850,52	159,14	9484,91
4 LOISIRS	211,95	451,21	46,99	710,15	1273,85	2892,23	428,74	4594,86
5 HABILLEMENT	6,15	76,96	0,0	77,15	1,86	769,44	0,0	771,50
6 EDUCATION	34,41	355,57	7,67	397,65	412,19	3344,48	42,79	3799,46
7 TRANSPORTS	4,01	0,0	0,0	4,01	136,31	0,0	0,0	136,31
8 TOTAL 1 à 7	401,91	2615,12	106,25	3127,28	3577,67	22246,74	1008,48	26832,90
9 % du total	12,9	83,6	3,4	100,0	13,3	82,9	3,8	100,0

b) Femmes actives à l'extérieur (18 ménages)

1 HABITATION	154,40	345,85	32,96	537,22	2156,45	3530,29	329,64	6016,36
2 HYGIENE ET SOINS	7,49	57,55	6,6	105,45	25,78	388,82	0,0	414,60
3 ALIMENTATION	130,74	757,37	26,62	954,14	1095,57	7011,67	260,21	8367,45
4 LOISIRS	196,06	312,45	13,72	522,22	947,83	1307,23	274,32	2529,39
5 HABILLEMENT	0,24	13,68	0,0	13,92	2,36	136,80	0,0	139,16
6 EDUCATION	78,88	160,79	0,0	239,67	610,21	1818,34	0,0	2428,54
7 TRANSPORTS	2,54	0,0	0,0	2,54	86,26	0,0	0,0	86,26
8 TOTAL 1 à 7	570,35	1752,10	72,70	2395,15	4924,45	14193,13	564,16	15981,75
9 % du total	23,8	73,2	3,0	100,0	24,7	74,0	4,3	100,0

c) Ensemble des 58 ménages

1 HABITATION	97,64	491,57	26,61	617,23	1552,62	5038,05	327,40	6918,06
2 HYGIENE ET SOINS	10,89	127,87	2,63	141,39	33,71	584,99	7,88	626,58
3 ALIMENTATION	84,67	963,81	25,24	1073,72	440,18	8279,24	218,09	9138,11
4 LOISIRS	407,02	408,15	36,86	851,03	1172,70	2400,33	780,82	3953,84
5 HABILLEMENT	0,20	57,32	0,0	57,53	2,01	573,24	0,0	575,25
6 EDUCATION	48,21	301,33	5,29	354,83	473,64	2370,84	29,31	3373,94
7 TRANSPORTS	3,55	0,0	0,0	3,55	120,77	0,0	0,0	120,77
8 TOTAL 1 à 7	454,18	2350,04	45,84	2900,06	3795,63	19747,31	563,69	24766,55
9 % du total	15,7	81,0	3,3	100,0	16,2	79,9	3,9	100,0

Tableau II

DUREE ET VALEUR QUASI-MONETAIRE
DES ACTIVITES DOMESTIQUES "PRODUCTIVES"
- Variante "B" -

a) Femme restant au foyer (40 ménages)

Fonction	Nombre d'heures par ans				Valeur (francs par an)			
	EPOUX	EPOUSE	ENFANTS	MENAGE ENSEMBLE	EPOUX	EPOUSE	ENFANTS	MENAGE ENSEMBLE
1 HABITATION	75,00	555,34	22,89	653,23	1280,90	5716,55	726,39	7323,84
2 HYGIENE ET SOINS	12,43	141,33	3,81	157,56	124,25	1413,30	38,10	1575,65
3 ALIMENTATION	63,53	1038,71	24,89	1127,54	639,32	10387,12	748,92	11275,35
4 LOISIRS	21,95	451,21	46,99	70,15	2278,59	5033,75	627,16	7939,52
5 HABILLEMENT	0,19	76,56	0,0	77,15	1,86	769,64	0,0	771,50
6 EDUCATION	34,41	355,57	7,67	397,65	412,19	3913,05	65,72	4390,95
7 TRANSPORTS	4,01	0,0	0,0	4,01	136,31	0,0	0,0	136,31
8 TOTAL 1 à 7	401,91	2619,12	106,25	3127,28	4073,41	27233,45	1206,29	33413,05
9 %	42,9	83,6	3,4	100,0	14,6	81,5	3,9	100,0

b) Femmes actives à l'extérieur (18 ménages)

1 HABITATION	154,40	345,85	32,96	537,22	2156,45	3530,29	329,64	6016,36
2 HYGIENE ET SOINS	7,49	57,55	0,0	105,45	74,93	979,54	0,0	1054,47
3 ALIMENTATION	130,74	757,37	26,02	954,14	1307,44	7973,73	260,21	9541,37
4 LOISIRS	150,06	312,45	13,72	522,22	2086,47	3218,82	774,32	5579,60
5 HABILLEMENT	0,24	13,68	0,0	13,92	2,36	136,80	0,0	139,16
6 EDUCATION	78,88	160,79	0,0	259,67	787,60	2074,10	0,0	2861,90
7 TRANSPORTS	2,54	0,0	0,0	2,54	86,26	0,0	0,0	86,26
8 TOTAL 1 à 7	570,35	1752,10	72,70	2395,15	6501,69	17913,28	664,16	25279,14
9 %	23,8	73,2	3,0	100,0	25,7	70,9	3,4	100,0

c) Ensemble des 58 ménages

1 HABITATION	99,04	491,57	26,01	617,23	1552,62	5038,05	927,40	6918,06
2 HYGIENE ET SOINS	10,89	127,87	2,63	141,39	108,95	1278,68	26,28	1413,90
3 ALIMENTATION	81,67	963,81	25,24	1073,72	846,67	9638,13	252,42	10737,21
4 LOISIRS	207,02	408,15	36,68	651,83	2218,96	4470,49	917,66	7207,12
5 HABILLEMENT	0,20	57,32	0,0	57,53	2,01	573,24	0,0	575,25
6 EDUCATION	48,21	301,33	5,29	354,83	528,78	3342,33	45,33	3916,41
7 TRANSPORTS	3,55	0,0	0,0	3,55	120,77	0,0	0,0	120,77
8 TOTAL 1 à 7	654,19	2350,05	95,84	2800,06	5378,73	24340,86	1169,08	30089,64
9 % du total	15,7	81,0	3,3	100,0	17,4	78,8	3,8	100,0

Annexe 1

LISTE DES ACTIVITES DOMESTIQUES "PRODUCTIVES"

Fonction	Activité	Tarif à l'heure (F.)
Alimentation	1 Préparer le petit déjeuner	10
	2 " les repas ordinaires	10
	3 Faire la vaisselle	10
	4 Petites courses quotidiennes	10
	5 Achats groupés hebdomadaires	10
	6 Donner repas aux petits	3
Habitation	1 Nettoyage du sol, des carreaux	10
	2 " des meubles	10
	3 Faire les lits	10
	4 Rangement des pièces	10
	5 S'occuper du chauffage	10
	6 Réparation électricité	30
	7 Bricolage utilitaire, menuiserie	15
	8 Peinture, pose papiers peints	45
	9 Nettoyage extérieur	10
Habillement	1 Lavage - repassage	10
	2 Rangement du linge	10
	3 Courses diverses (cordonnerie, etc)	10
	4 Ouvrages, tricots	12
	5 Couture, réparation linge - vêtements	10
Hygiène, soins	1 Toilette, bains des enfants	3
	2 Soins de beauté personnels	12
	3 Soins donnés aux autres membres de la famille	12
	4 Porter linge à la laverie, teinturerie	10
Loisirs, relations sociales	1 Préparer repas des grandes occasions	10
	2 Réception enfants	10
	3 Accompagner enfants à des expositions, musées, activités sportives, etc...	7,50
	4 Jeux extérieurs et promenades	3
	5 Soins aux animaux domestiques	(20 f./jours)
	6 Entretien gazon	12
	7 Jardinage (fleurs, légumes)	12
	8 Services rendus aux voisins	...
Education	1 Emmener enfants à la crèche, école	7,50
	2 Accompagner à des cours tardifs	7,50
	3 Aider aux devoirs, leçons	15
	4 Lectures non scolaires, conversation avec enfants	3
	5 Jeux intérieurs et instruction manuelle	3
Transports	1 Entretien des véhicules à moteur réparations	34